



**DCS 8 n°2026-25.03**

## **DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU 25 MARS 2026**

### Convocation

Date de la convocation : 12/03/2025

Date de l'affichage convocation : 12/03/2025

Nombres de membres afférents au comité syndical : 9

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 6

Nombre d'absent avec pouvoir : 1 pouvoir

Nombre total votants : 7

### **Présent à NANTES (hôtel de Région) :**

**Alexandre THÉBAULT** - Conseiller régional Région des Pays de la Loire - Élu titulaire Vice-Président de la Mission Val de Loire.

### **Présent·e·s en visio-conférence depuis leur ordinateur :**

#### Région Centre-Val de la Loire :

**M. François BONNEAU** – Président Région Centre Val de Loire – Vice-Président de la Mission Val de Loire (en visio-conférence)

**M. Jean-Patrick GILLE** - Vice-Président Région Centre Val de Loire – Élu titulaire de la Mission Val de Loire (en visio-conférence).

**M Olivier BÉATRIX** - Conseiller régional Région Centre Val de Loire - Élu suppléant de la Mission Val de Loire (en visio- conférence)

**Mme Betsabée HAAS** - Conseillère régional Région Centre Val de Loire - Élu titulaire de la Mission Val de Loire (en visio- conférence)

#### Région des Pays de la Loire :

**M. Éric TOURON** - Conseiller régional Région des Pays de la Loire - Élu titulaire Mission Val de Loire.

**Pouvoir : Mme Gaëlle LAHOREAU** - Vice-Présidente Région Centre-Val de Loire – Élu titulaire Mission Val de Loire **donne pouvoir à Monsieur François BONNEAU**

### **Excusés :**

*M. Pierre-Alain ROIRON - Conseiller régional Région Centre-Val de Loire - élu titulaire du Comité Syndical de la Mission Val de Loire ; Guillaume GAROT - Conseiller Régional Région des Pays de la Loire - Élu titulaire du Comité Syndical de la Mission Val de Loire. Mme Christelle MORANÇAIS – Présidente Région des Pays de la Loire – Vice-Présidente du Comité Syndical de la Mission Val de Loire ; M. Guillaume GAROT- Conseiller régional Région des Pays de la Loire – Élu titulaire du Comité Syndical de la Mission Val de Loire.*

**Objet : Décision relative au plan de financements du projet « Ecole territoire de Loire » 2026.**

Le Comité Syndical légalement convoqué le 12 mars 2026 et réuni le 25 mars 2026 sous la Présidence d'Alexandre THÉBAULT, après avoir pris connaissance du rapport du président,

Considérant le lancement du projet d'Ecole-territoire de Loire et l'accord de la Banque des territoires pour son soutien financier ;

Considérant l'intérêt des différentes structures partenaires du dispositif (Agence de l'eau Loire-Bretagne, Office français de la biodiversité, Collectivités du territoire, Institut Agro d'Angers, Zone atelier Loire, Association des boutons de Saule, NatExplorer) qui s'est manifesté par la signature de lettres d'engagement ;

Considérant l'engagement financier de la fondation Eau, neige et glace à hauteur de 1000€ ;

Considérant que le dispositif initié en 2026 va se prolonger pendant 3 ans, avec l'appui de la Banque des territoires ;

Considérant que ce dispositif va également permettre de prolonger le travail de la Mission Val de Loire autour de la préservation des patrimoines liés aux territoires de l'eau ;

Considérant que les principaux objectifs de ces événements sont de :

- Identifier, inventorier et archiver les patrimoines et pratiques liés à la gestion de l'eau sur l'île de Chalennes-sur-Loire ;
- Proposer un dispositif de partage des connaissances à l'attention des habitants et des collectivités du territoire ;
- Proposer un mode de gestion participatif des patrimoines et paysages liés à la gestion de l'eau sur l'île de Chalennes-sur-Loire.

Après avoir pris connaissance du rapport préparatoire de séance, le Comité Syndical décide, à l'unanimité

- \* D'APPROUVER le projet tel qu'il est présenté,
- \* D'AUTORISER le Président à signer les conventions afférentes,
- \* D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel comme suit :

Le plan de financement du projet « Ecole territoire de Loire » 2026 :

| Projet Ecole territoire de Loire 2026 | Montant TTC |
|---------------------------------------|-------------|
|                                       | 32 000 €    |
| Total des postes de dépenses          | 32 000 €    |

| Synthèse des financements du projet                           | Montant TTC     |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|
| Attribution subvention Banque des territoires (50%)           | 16 000 €        |
| Attribution subvention de fondation Eau, neige et glace (3 %) | 1 000 €         |
| Montant de l'autofinancement (47%)                            | 15 000 €        |
| <b>Total</b>                                                  | <b>32 000 €</b> |

Résultat du vote :

Pour : 6+1

Contre :: 0

Abstention :: 0

Fait à NANTES, le 25 mars 2026

**Alexandre THÉBAULT**

Président de la Mission Val de Loire  
Syndicat Mixte interrégional.

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que *La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans Cedex 1, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

